

Les dispositifs d'aide aux collectivités en matière de lecture publique : règlement

Tout projet ayant une dimension de dynamique locale et/ou intercommunale, ayant un intérêt communautaire, pensé en termes de services à rendre aux publics

*La création d'emploi intercommunal
d'assistant territorial de conservation
du patrimoine et des bibliothèques*

Nature et objet de l'aide

Création d'un emploi intercommunal d'assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques affecté à la bibliothèque pour la totalité de son temps

Bénéficiaires

Etablissement public de coopération intercommunale (EPCI) ayant choisi la compétence lecture publique

Critères d'éligibilité

Recrutement d'un assistant territorial de conservation du patrimoine et des bibliothèques, sur un emploi pérenne, dans les bibliothèques intercommunales. Emploi chargé du réseau des bibliothèques intercommunales

Les candidats sont titulaires ou inscrits sur une liste d'aptitude.

Critères de recevabilité

Le jury comprend obligatoirement le Directeur de la DLL ou son représentant.

Modalités d'intervention financière du département

	Assistant de conservation
Indice brut 1 ^{er} échelon (310 majoré)	325 = 1 435.36 € brut
Coût annuel au 30/01/2012	17 224.32 € + charges sociales 14 330.88 € net
Traitement mensuel net	1 194.24 € net
Subvention année 1	50 %
Subvention année 2	30 %
Subvention année 3	20 %

NB : Aide cumulable avec celle de la D.R.A.C.

Pièces à fournir et délais

Délais: Dépôt du dossier complet : 1^{er} juillet.

Pièces à fournir : formulaire de demande d'aide

Pièce justificative

Arrêté de recrutement.